

# VAF

Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience

Formation continue

Formation éligible au CPF\*





Une VAE peut être envisagée

> Quel que soit son âge

**PUBLIC VISÉ** 

- > Quel que soit son métier
- > Quel que soit son statut (salarié, CDD, CDI, intérimaire, bénéficiaire d'un contrat aidé, travailleur handicapé, bénévole ayant une expérience associative ou syndicale, volontaire du service civique, agent public titulaire ou non, demandeur d'emploi, non-salarié, conjoint collaborateur...)

### DÉROULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

- > Évaluer les attentes du candidat
- > Valider les conditions d'accès à la VAE (étape de recevabilité : Livret 1)
- > Formaliser les expériences professionnelles et personnelles: temps d'échange et de prise de conscience
- > Constituer le dossier de validation soumis au jury : livret 2
- > Préparer l'entretien devant le jury

#### **UN RÉSEAU**

- > De proximité pour vous accueillir
- > De spécialistes de l'accompagnement
- > De professionnels

Site de la Fédération départementale des MFR de la Sarthe

www.mfr-72.fr

**CONDITIONS** 

Avoir exercé des activités attestées pendant une durée minimale de 1 an, de , facon continue ou non, en rapport direct

> Cette certification doit être inscrite au répertoire national des certifications

avec la certification visée.

professionnelles (RNCP).

Avec la VAE, donnez un nouvel élan à votre carrière professionnelle

## QU'EST-CE-QUE LA VAE?

C'est un dispositif qui permet d'obtenir une certification (diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle) à partir de l'ensemble de vos activités professionnelles salariées, non salariées, bénévoles, de volontariat, ou exercées dans le cadre de responsabilités syndicales, d'un mandat électoral local.

## À QUOI ÇA SERT?

#### Obtenir une reconnaissance professionnelle afin de

- > Faire reconnaître son niveau de responsabilité par un diplôme
- > Sécuriser son parcours professionnel
- > Évoluer dans sa carrière professionnelle (changement de poste ou d'emploi)

## Obtenir une reconnaissance personnelle afin de

- > Développer sa confiance en soi
- > Maintenir son employabilité



